

CHAPITRE 5

LE PLAN D'ACTION

TABLE DES MATIÈRES

5. LE PLAN D'ACTION	5-3
---------------------------	-----

5. LE PLAN D'ACTION

Tel que prévu au paragraphe 1.1 de l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le plan d'action constitue un document de mise en œuvre du schéma d'aménagement et sert de guide aux divers intervenants concernés par le développement du territoire de la MRC.

Tableau 5-A Plan d'action du schéma d'aménagement révisé

16-449, art. 106.3, EV : 2016-12-19

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme	Moyen terme	Long terme
			(moins de 2 ans)	(2 à 5 ans)	(5 ans et plus)
Croissance urbaine	Action 1 Faire le suivi du développement des périmètres urbains par la mise en place d'un processus continu de modulation de l'urbanisation du territoire – incluant la densification des développements résidentiels et industriels ainsi que le suivi des affectations du territoire des « zones prioritaires d'aménagement » et des « zones de réserve d'aménagement ».	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales	En continu		
	Action 2 Mettre à jour l'offre et la demande commerciale sur l'ensemble du territoire de la MRC. Élaborer une étude sur la caractérisation de l'offre et la demande commerciale de l'ensemble du territoire de la MRC afin de mettre à jour les données, de cerner les problématiques du volet commercial et dégager des constats et des pistes de solutions.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales	X		
Zone agricole permanente	Action 3 Mettre à jour les éléments du SAR sur les volets agricole et agroalimentaire suite aux études menées dans le cadre du PDZA (plan de développement de la zone agricole) adopté par la MRC en juillet 2015.	- MRC des Maskoutains	X		
	Action 4 Réaliser un inventaire permettant de caractériser des îlots résidentiels dans la zone agricole permanente et permettre éventuellement la construction de nouvelles résidences (référence à l'article 59 de la LPTAA).	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - UPA - CPTAQ		X	
Zones de contrainte à l'occupation du sol	Action 5 Poursuivre la caractérisation de zones potentielles exposées aux glissements de terrain de la rivière Yamaska (en amont de l'autoroute 20) et de la rivière Noire et de leurs principaux affluents.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique			X
	Action 6 Déterminer les zones d'inondation de récurrence 20 ans et 100 ans pour les secteurs à risques des rivières Yamaska et Noire qui n'ont pas fait l'objet d'une cartographie officielle.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique			X
	Action 7 Assurer une surveillance à l'égard des zones susceptibles d'inondation par embâcle de glace identifiées au chapitre 3 du SAR	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de la Sécurité publique	En continu		
	Action 8 Identifier tous les immeubles, ouvrages et activités (d'origine anthropique) qui peuvent présenter des contraintes majeures à l'occupation du sol dans le cadre du schéma de sécurité civile.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique - Ministère des Transports			X

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Territoires d'intérêt particulier	Action 9 Étudier les scénarios possibles et entreprendre la mise en œuvre du projet de création d'un parc régional à partir de la crête Saint-Dominique / Saint-Hyacinthe.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - UPA			X
	Action 10 Procéder à un inventaire, à l'intérieur des noyaux villageois et des secteurs anciens, du patrimoine religieux.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de la Culture et des Communications - Bureau du tourisme et des congrès		X	X
	Action 11 Procéder à des études pour identifier le potentiel archéologique le long de la rivière Yamaska.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de la Culture et des Communications		X	X
	Action 12 Mener une étude ayant pour objet l'examen du potentiel horticole et maraîcher des bassins de terres organiques, leur délimitation, les mesures de protection à leur accorder et, le cas échéant, les moyens de les mettre en valeur.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - MAPAQ - UPA			X
Infrastructures et équipements de gestion environnementale	Action 13 Développer et se doter d'un plan de gestion des boues régissant l'ensemble des activités.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains			X
	Action 14 Initier des discussions pour l'élaboration d'ententes intermunicipales pour l'interconnexion des réseaux d'aqueduc.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement		X	
	Action 15 Identifier et retenir, au besoin, un site pour l'élimination et la valorisation des matières résiduelles	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - MAPAQ - Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains		X	X
	Action 16 Déterminer des aires de protection bactériologique et virologique conformément aux règlements de la Loi sur la qualité de l'Environnement	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Environnement du Québec			X
Les équipements culturels	Action 17 Poursuivre les démarches en vue de la création d'un musée de l'agroalimentaire	- MRC des Maskoutains - Ministère de la Culture et des Communications - MAPAQ		X	X
Schéma de sécurité civile	Action 18 Élaborer un schéma de sécurité civile conformément à la loi.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de la Sécurité publique			X
Infrastructures et équipements de transport	Action 19 Assurer un suivi du projet d'une voie de contournement de la ville de Saint-Hyacinthe	- MRC des Maskoutains - Ville de Saint-Hyacinthe - Ministère des Transports	En continu		
	Action 20 Création d'une table de concertation afin d'évaluer les décisions en matière de transport en commun et d'urbanisme. Étude de scénarios visant à assurer une desserte adéquate de transport adapté sur l'ensemble du territoire de la MRC.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - CITRV	En continu		
	Action 21 Assurer la planification du réseau régional de pistes cyclables en relation avec le potentiel récréotouristique.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Bureau du tourisme et des congrès	En continu		